

Responsable de Projets Marketing et Communication

Titre certifié niveau 6 - Délivré en partenariat avec Sciences U - Lille



Le responsable de projets marketing et communication participe dans l'entreprise au développement commercial. Il conçoit, élabore, évalue les actions de marketing et de communication pour tout type de produit, de service ou de marque.

Il met en œuvre des connaissances en marketing opérationnel. Il développe des compétences entrepreneuriales et une vision stratégique indispensable à une intégration professionnelle sur des postes de cadre opérationnel dans les domaines de la communication, de l'événementiel, du marketing digital, principaux leviers du développement commercial de l'entreprise.



Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage

710 rue de l'Aulanière
ZI Courtine - 84000 Avignon
Tél 04 90 80 66 66
contact.cfc@vincentdepaul84.fr

www.vincentdepaul84.com

Pour qui ?

- Les titulaires d'un diplôme de niveau 5 (BTS, DUT) dans un domaine de formation compatible avec la spécialité visée (communication, commerce,...).
- Les salariés dans le cadre d'un contrat en alternance, ou dans le cadre du Plan de Développement des Compétences, de la VAE, du CPF monétisé et du CPF de Transition Professionnelle...

Dans quelles entreprises ?

Tous les secteurs d'activités nécessitant des cadres opérationnels dans le secteur de la communication, de l'événementiel, du marketing digital sont concernés : l'industrie, les services, la grande distribution spécialisée ou non...et toutes les tailles d'entreprises TPE, PME/PMI, TGE...

Pour quelles missions ?

- Réaliser le diagnostic de positionnement de l'entreprise, de ses marques ou produits et appréhender son environnement marketing
- Mettre en œuvre le plan d'actions commercial et e-marketing
- Elaborer un plan de communication cohérent
- Concevoir des messages et superviser des documents de communication interne et externe
- Choisir les supports et canaux de communication et les relations avec les partenaires
- Piloter des opérations événementielles
- Assurer la gestion financière, administrative et commerciale des actions

Et après ?

- Insertion professionnelle
- Poursuite d'études en Masters ou Titres Professionnels

Quelles perspectives professionnelles ?

- Responsable commercial et marketing
- Responsable communication
- Responsable relations publiques
- Responsable de projets événementiels
- Responsable web marketing
- Community manager

Responsable de Projets Marketing et Communication

vincent de paul

Modalités d'inscription

- Téléchargement du dossier de candidature sur www.vincentdepaul84.com
- Etude du dossier scolaire
- Réunion d'information
- Entretien individuel (motivation, projet professionnel)
- Délai d'admissibilité de 2 à 4 semaines

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avis favorable
- Obtention d'un contrat en alternance
- Début de formation en septembre

LES



- Diagnostic sur le projet
- Aucun frais d'inscription pour les alternants
- Prise en charge des formations par les OPCO
- Devis personnalisé pour les personnes sans prise en charge
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap (Référént handicap : Laurent Trans ou Lucile Muller)
- Centre agréé TOEIC et certification Voltaire



Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage

710 rue de l'Aulanière
ZI Courtine - 84000 Avignon
Tél 04 90 80 66 66
contact.cfc@vincentdepaul84.fr

www.vincentdepaul84.com

Chiffres clés



Mise à jour : novembre 2020

Organisation de la formation

Durée de la formation

- 500 heures de formation.

Rythme de l'alternance

- 14 semaines de formation réparties sur l'année (1 semaine de cours par mois en moyenne).

Suivi du parcours de formation

- 2 visites annuelles en entreprise par un formateur référent.

Contenu de la formation

- UC 1 - Analyse de marché et stratégie marketing
- UC 2A - Marques et stratégies de communication
- UC 2B - Stratégie digitale
- UC 3 - Pilotage de projets
- UC 4 - Gestion financière administrative et commerciale des projets
- UC 5 - Pratiques et Méthodes professionnelles

Conditions de délivrance du titre

Les étudiants qui remplissent les conditions suivantes, sont admis automatiquement :

- Avoir été présent à l'ensemble des évaluations
- Avoir une moyenne égale ou supérieure à 10 pour chaque UC
- Ne pas avoir de note inférieure à 10 dans l'UC 5

Un rattrapage pour les modules non validés est organisé en Septembre de l'année suivante.

L'étudiant a deux ans pour représenter les modules non validés.

Modalités de l'examen

Epreuves	Forme	Période d'évaluation
UC1 à UC4	Contrôle continu	En cours d'année
Évaluation Entreprise	Pratique	Compétences acquises en milieu professionnel
Partiels de fin d'UC	Ecrit / Oral	En cours d'année
Mémoire	Ecrit	À rendre aux dates fixées
Soutenance	Orale	Septembre